

Déclaration d'intention des élus et représentants **FO** - **CFE-CGC** au CCE du 13.12.2018

Demande d'expertise externe concernant la Spécialisation Des Sites d'Airbus Helicopters 2018

L'entente **FO** - **CFE-CGC** a fait part de ses inquiétudes concernant la stratégie industrielle d'AH dans un tract du 16/10/2018. Les compléments d'informations, ou autres réponses obtenus de la Direction sont aujourd'hui insuffisants pour nous rassurer. L'avenir des sites français, en termes de charge de travail et de développement des compétences, ne nous semble pas être appréhendé correctement par la Direction. Nous comprenons que ni les activités du Support & Services, ni celles du Bureau d'Etudes viendront compenser une perte sèche d'activités industrielles.

Aussi les élus **CFE-CGC** et **FO** au CCE, ont décidé, de soumettre une expertise par un cabinet externe, relative aux conséquences sur les sites français d'Airbus Helicopters d'une telle Spécialisation des Sites, en termes de charges, d'emplois et de compétences. Cette décision fera l'objet d'un vote pour approbation lors d'un prochain CCE conformément aux procédures en vigueur.

Les élus **FO** et **CFE-CGC** au CCE, comptent sur la participation active de la Direction, avec le niveau de transparence requis, afin de donner au cabinet d'expertise qui sera désigné prochainement pour que cette mission puisse être menée dans les meilleures conditions.

Par cette déclaration commune, les organisations syndicales majoritaires d'Airbus Helicopters réaffirment une nouvelle fois à la Direction que, sur des questions essentielles au devenir de notre société, l'Entente **CFE-CGC** et **FO** sera toujours présente aux côtés des salariés pour défendre leurs intérêts et l'emploi de nos régions.

